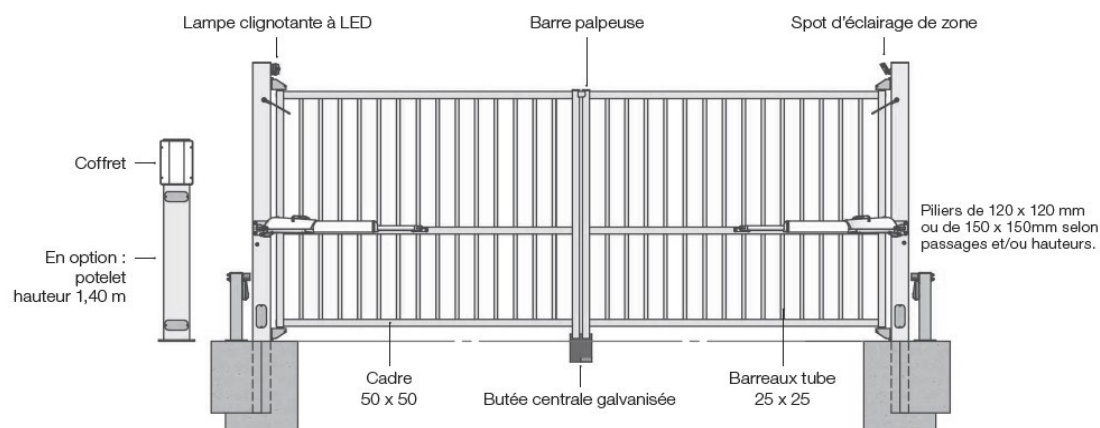
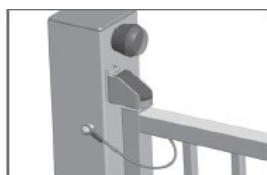




PORTAIL PIVOTANT INDUSTRIEL – MOTORISE



POTELET ET JEU DE 2
CELLULES DE SÉCURITÉ



ARTICULATIONS SUR
ROULEMENT À BILLES +
PASSE-CÂBLE FLEXIBLE



VÉRINS APPARENTS
FAAC 415



VÉRINS APPARENTS
FAAC 400 SB OU CBAC

Table des Matières

Introduction.....	3
Garanties.....	4
1. Dimensions des passages.....	5
2. Préparation à la pose – Matériel.....	5
3. Préparation des massif bétons.....	6
4. Mise en place des fourreaux avant coulage.....	6
5. Exemple de position des fourreaux.....	7
6. Pose des piliers.....	8
7. Pose des vantaux.....	8
8. Butée centrale.....	9
9. Pose des Vérins FAAC.....	9
10. Butée d'ouverture avec cellules.....	10
11. Raccordement Electriques – Précautions.....	11
12. Branchement en 220 V.....	11
13. Raccordement des Sécurités – Cellules	12
14. Raccordement des Sécurités – Barre palpeuse.....	13
15. Raccordement Projecteur Led.....	14
16. Raccordement Verrou.....	14
17. Réglages de la carte + télécommande	15
Entretien et maintenance.....	16/17
DoP.....	18/19

Préambule

Nous vous remercions pour votre confiance et l'achat de ce portail Clotex ! Vous trouverez dans cette notice toutes les informations nécessaires à son installation, utilisation et entretien. Nous vous invitons à respecter les consignes indiquées dans cette notice afin d'assurer la sécurité des utilisateurs et de garantir la durabilité du portail.

Recommandations

- Le portail doit être installé par un **technicien compétent**, formé pour la pose et la mise en route de portails motorisés.
- L'intégration de ce portail dans le site ne doit pas engendrer de **situation dangereuse**.
- Le **raccordement au réseau électrique** doit être réalisé par un technicien qualifié conformément à la réglementation en vigueur.

Respect de la norme et consignes de sécurité

Ce portail Clotex respecte la norme NF 12 635 (notice) et CE 13241-1 (portail)

- Accessoires de sécurité conformes aux directives
- Testé en usine avant livraison (motorisation et organes de sécurité)
- Certifié par un laboratoire qualifié lors d'essai type.



Un marquage CE sur le vantail atteste donc sa conformité.

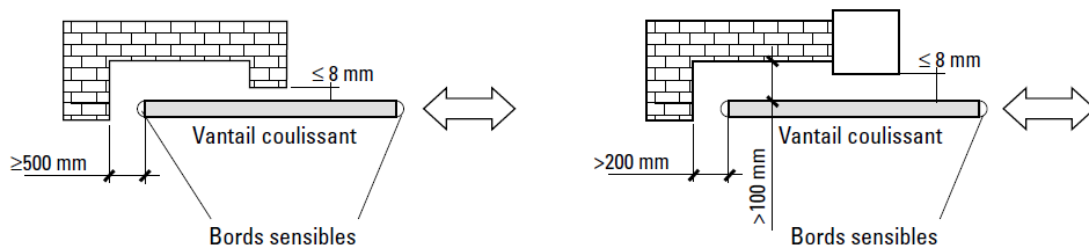
Une déclaration de performances est disponible : le DOP.

Consignes de sécurité

- Lire et respecter cette notice de montage (installation et maintenance).
- Pour garantir la sécurité des usagers et prévenir les accidents, suivre scrupuleusement les consignes de cette notice.
- Clotex ne peut prévoir toutes les sources de danger et les manipulations non adaptées au fonctionnement du portail.
- Bien respecter les consignes de maintenance (voir pages 19 et 20).
- Ne pas manipuler le portail par grand vent.
- Tout ajout de matériel électronique doit faire l'objet d'une validation par Clotex.
- Toute modification de l'installation sans validation préalable, annule la garantie constructeur.
- Pour les lieux de travail et les établissements recevant du public (ERP) signaler au sol la zone de manœuvre sur toute l'aire de débattement + 20cm de part et d'autre du vantail en réalisant des bandes inclinées de couleur jaune et noir conformes à l'arrêté du 21 Décembre 1993. Cette signalisation est également recommandée pour les lieux d'habitation.
- N'hésitez pas à contacter votre référent Clotex pour plus d'informations.

Protection du bord arrière par des distances de sécurité :

Respecter les indications de ces 2 schémas :



1 – Dimensions des passages

HAUTEUR/PASSAGE		2,50	3,00	3,50	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00
LARGEUR HORS-TOUT	1,20	2920	3460	4000	4540	4810	5350	5890	6430
	1,50					4870	5410	5950	6490
	1,75								
	2,00								
	2,25	2980	3520	4060	4600				
	2,50								
INTÉRIEUR POTEAUX		2680	3220	3760	4300	4570	5110	5650	6190
PASSAGE RÉEL		2500	3040	3580	4120	4390	4930	5470	6010

Vous recevez votre portail, conditionné comme suit :

- 1 palette filmée avec :
 - les 2 poteaux, pré-équipés des accessoires de motorisation.
 - un carton avec les accessoires de pose des 2 vantaux : articulations, sabot central à sceller, câble de sécurité.
 - un autre carton avec les accessoires motorisation (carte, télécommandes, quincaillerie, etc...)
 - 2 cartons comprenant les 2 moteurs FAAC.
 - les 2 butées en Ouverture, équipées d'un jeu de cellules.
- les 2 vantaux, soit livrés debout dans le camion, soit couchés sur palette (sous les éléments précédents).

2 – Préparation à la pose et matériel

– Outils nécessaires – réalisation massifs béton



Bétonnière



Brouette / Seau



Auge



Pelle



Pioche



Béton



Chainage / Fer à Béton / Camion toupie

– Outils nécessaires – pose du portail et des poteaux



Jeu de Clés plates



Goujon / Scellement chimique



Marteau



Niveau à bulle / Mètre ruban / Règle



Perforateur



Jeu forets Béton

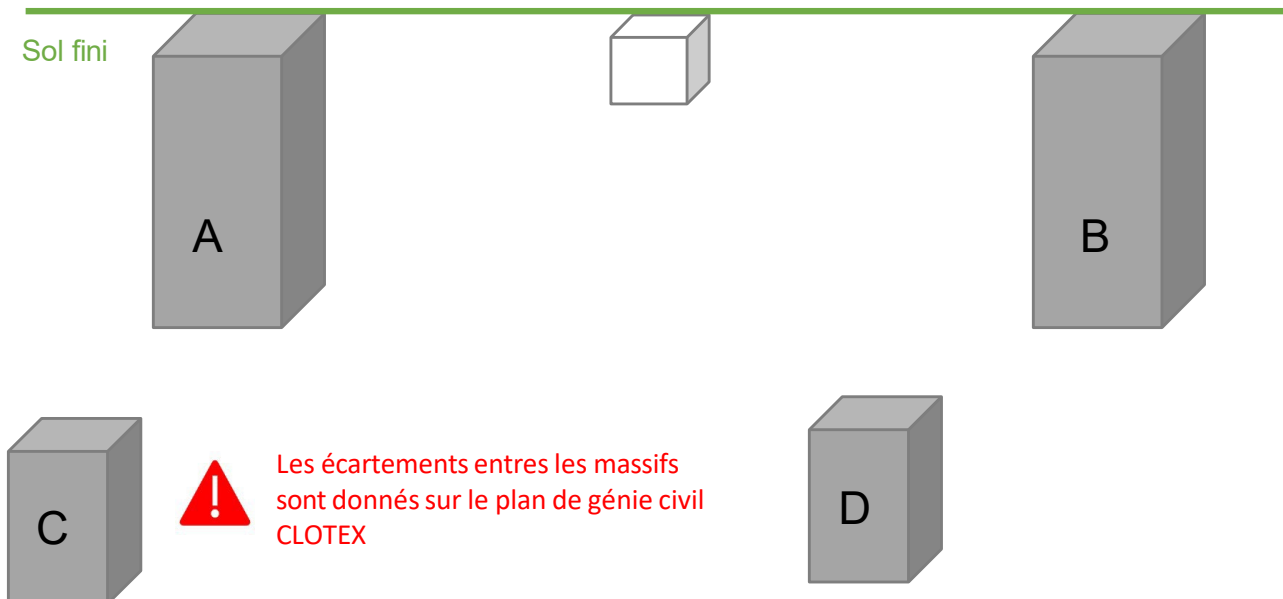
– Equipements de protection



3 – Préparation des massifs bétons

Prévoir la réalisation de 4 massifs béton + 1 fouille non remplie, suivant le plan de génie civil fourni par CLOTEX correspondant au portail.

Ceux-ci vont recevoir les 2 poteaux (ou piliers) et les 2 potelets en ouverture. La fouille non remplie servira au sabot central à sceller à la fin de pose.



A et B : massifs pour les poteaux support vantaux. Dimensions 500 x 500 mm, Profondeur 800 mm.

C et D : massif support potelets butée Ouverture et Cellules – Dimensions 350 x 350 mm, Profondeur 500 mm.

E : Fouille non remplie pour butée à sceller. Dimensions 300 x 300 mm, Profondeur 500 mm.

Laissez sécher plusieurs jours avant pose du portail



VERIFIER LA PLANEITE + L'ALTIMETRIE DES 4 MASSIFS

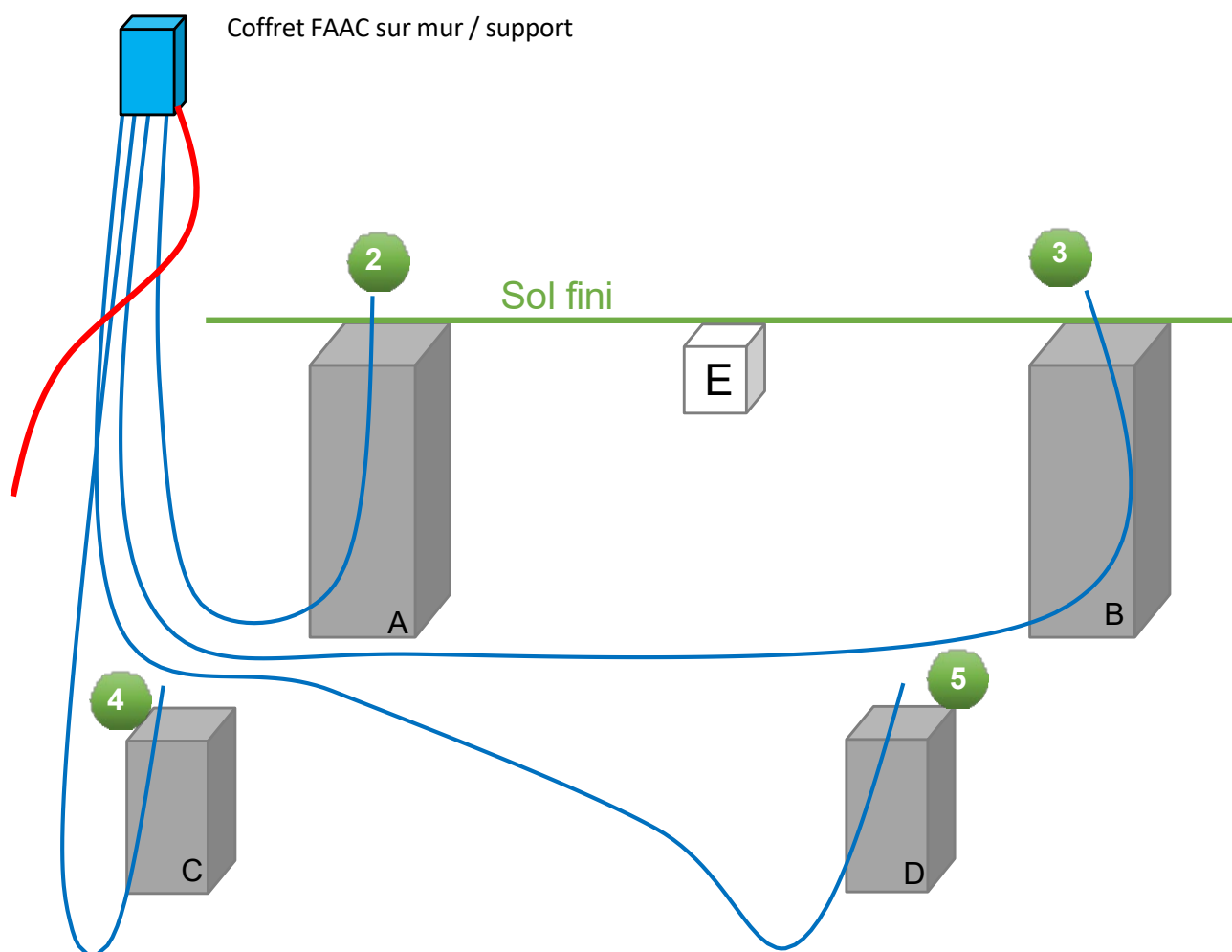
4 – Mise en place des fourreaux avant coulage

Avant de couler les massifs, vous avez 5 fourreaux à positionner :

- 1 x Fourreau Ø 60 mm, amenée électrique depuis le bâtiment jusqu'au coffret électrique.
- 2 x Fourreaux Ø 40 mm pour liaison coffret électrique / Poteaux (alimentation moteurs + lampes + cellules + verrou).
- 2 x Fourreaux Ø 40 mm pour liaison coffret électrique / Potelets en Ouverture pour les cellules.
- Les positions exactes des ces fourreaux sont indiquées sur le plan de génie civil fourni.

5 – Exemple de position des fourreaux

Exemple avec coffret positionné sur un mur, intérieur GAUCHE



- 1 Alimentation 220 V depuis TGBT / Tableau général
- 2 Alimentation Vérin FAAC + Cellule + Lampe + Verrou
- 3 Alimentation Vérin FAAC + Cellule + Lampe
- 4 Alimentation / Contact de Cellule sur Potelet
- 5 Alimentation / Contact de Cellule sur Potelet



Vous pouvez aussi positionner le coffret sur 1 des 2 piliers.

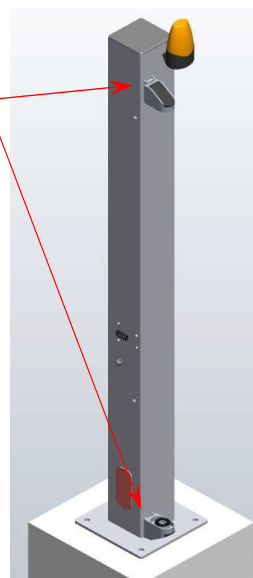
Dans ce cas, les câbles arrivent par le dessous du pilier, mais il faudra le percer pour leur passage vers le coffret électrique.

6 - Pose des piliers

Vérifier le sens des piliers :

- Articulation dans le passage.
- Cellules positionnées à l'extérieur.
- Lampe clignotante à GAUCHE VUE INTERIEURE.
- Trappe de visite orientée vers l'intérieur.
- Trous de fixation de la platine du vérin vers l'intérieur.
- Câbles électriques nécessaires.

Exemple ci contre : POTEAU GAUCHE VUE INTERIEURE



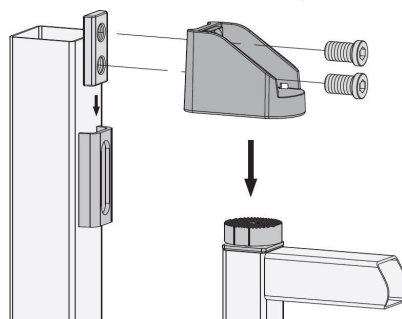
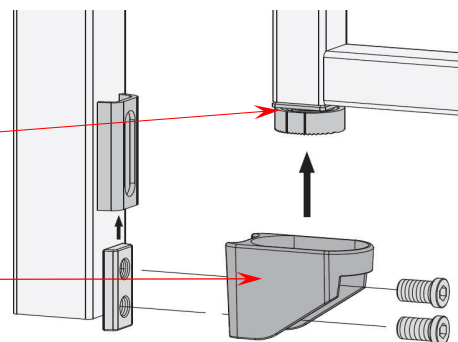
Fixer les 2 piliers en utilisant des fixations adéquats (goujons métallique / scellement chimique).

7 - Pose des vantaux

Utilisation des 2 rotules BEARING HINGE montées sur les piliers. Démonter les articulations hautes des piliers.

Mettre le **roulement** de la rotule basse sur le vantail et le positionner sur le **support** pilier.

Remettre en place la rotule haute et la fixer au pilier.



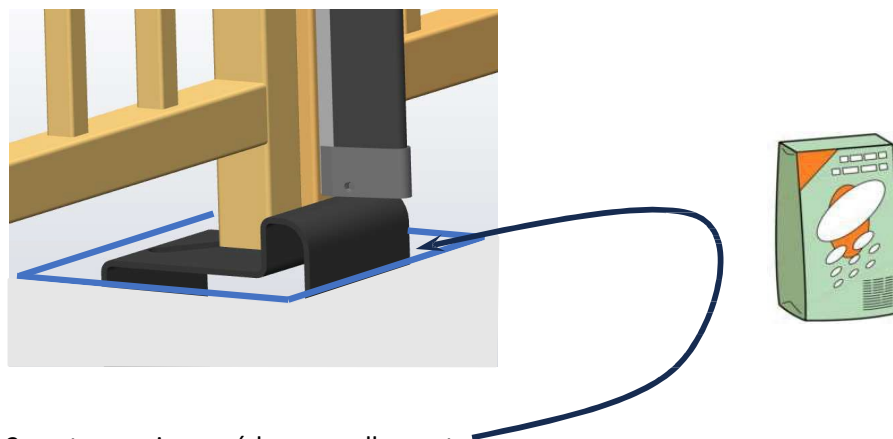
Bloquer le vantail posé en position ouverte puis fixer ensuite le 2^{ème} vantail selon le même procédé.

Fermer les 2 vantaux et procéder au réglage de leur hauteur et des niveaux (vis de réglage du roulement + fixation pilier)

8 – Butée centrale

Une fois les 2 vantaux montés, les positionner en position fermée. Vérifier l'alignement des cadres et des 2 vantaux.

Positionner la butée de sol dans le fouille centrale laissée vide.



Caler la butée avec les 2 vantaux puis procéder au scellement.

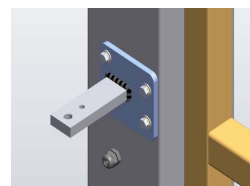
9 - Pose des Vérins FAAC

Déballer les 2 Vérins de leur carton. Il existe 3 versions de vérins :

- 415 L
- 400 SB
- 400 CBAC.

Ils sont tous en 220V, alimentés directement par la carte E145 fournie.

La platine de fixation du vérin est déjà montée sur le pilier.



Procéder comme indiqué dans les **notices FAAC fournies** pour les connexions électriques sur le vérin et le montage de la patte sur le vantail.

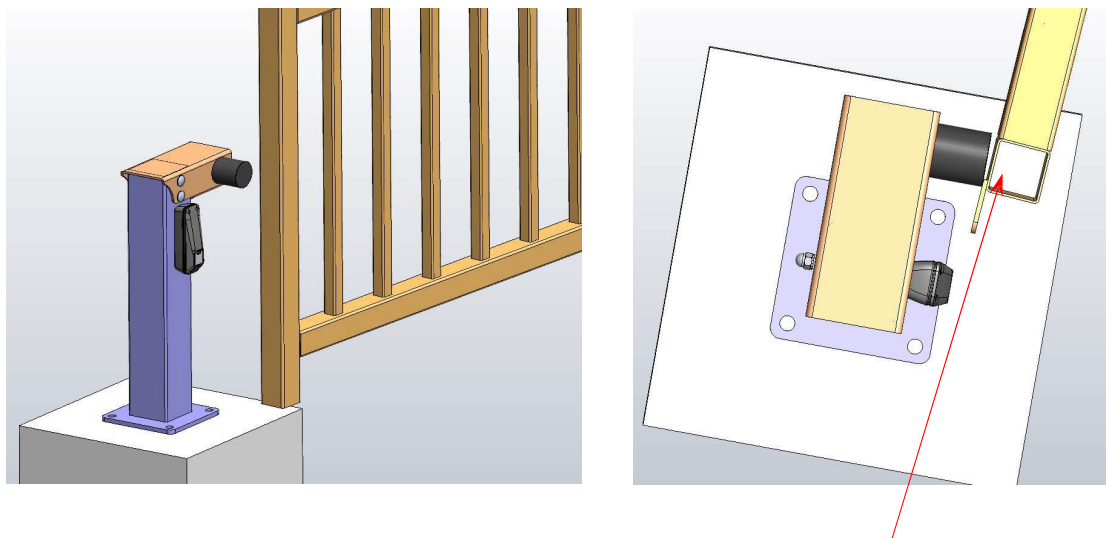
Vous pouvez ensuite passer le câble du moteur dans le presse étoupe sur le pilier sous le vérin, et le raccorder dans la boîte de dérivation installée en pied du pilier, derrière la trappe de visite.

10 – Butée d'ouverture avec cellules

Passer les 2 vérins en Mode MANUEL, en agissant sur le déblocage.

Ouvrir complètement les 2 vantaux et les amener à 90°.

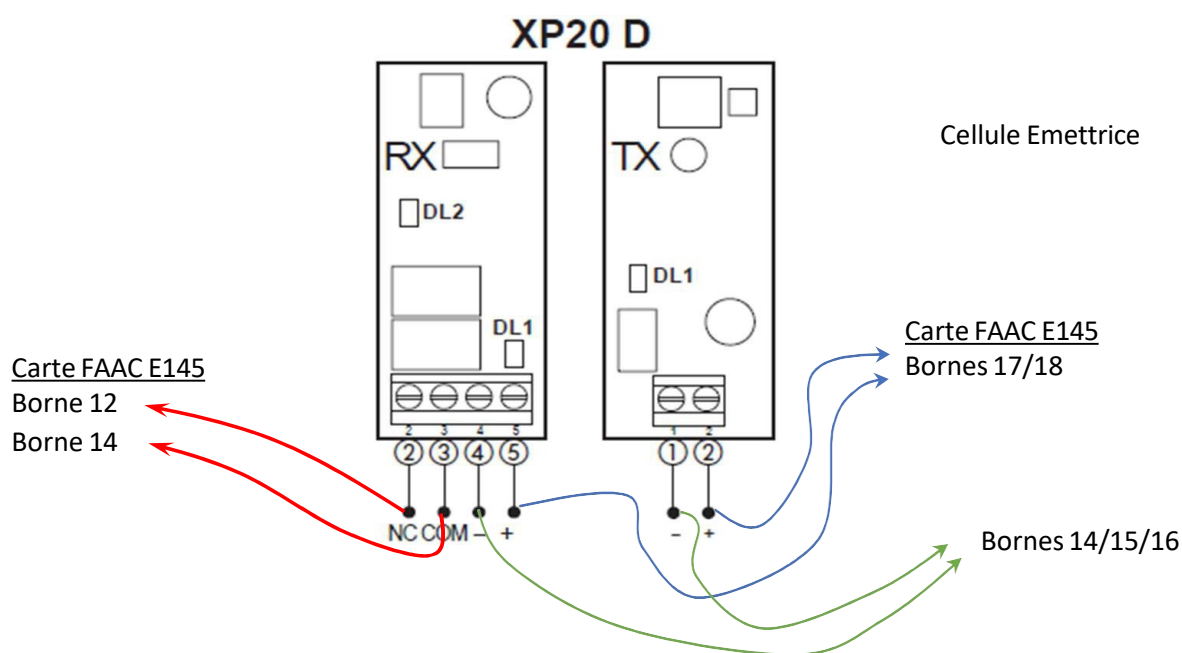
Normalement, l'extrémité des vantaux doit arriver au dessus des massifs intérieurs.



Positionner les butées avec les cellules pour que les tampons soient en contact.

Passer le câble de connexion des Cellules dans les potelets, puis les fixer.

Vous pouvez ensuite raccorder les cellules.



11 – Raccordement Electriques – Précautions

La carte FAAC utilisée est le modèle E145S.

La notice de raccordement et de réglage est fournie dans la boîte.

Il vous appartient de vérifier, avant toute connexion au réseau :

Tension alimentation de la carte de commande : 220 / 230 V AC :

- Moteurs FAAC, toutes versions proposées

Disjoncteur 10 A en tête de ligne.

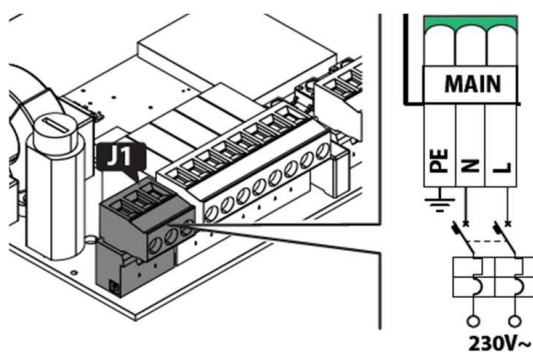


Couper toujours l'alimentation électrique avant d'intervenir sur la carte électronique.
Risques de chocs électriques !

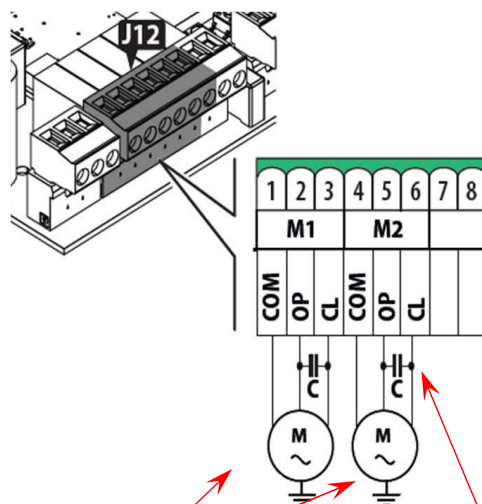


Positionnez les moteurs en mode MANUEL, afin d'éviter tout mouvement non contrôlé lors de la mise sous tension.

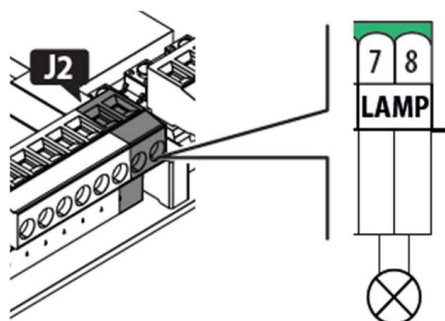
12 – Branchement en 220 V



ALIMENTATION PRINCIPALE 220 V (P + N + Terre)



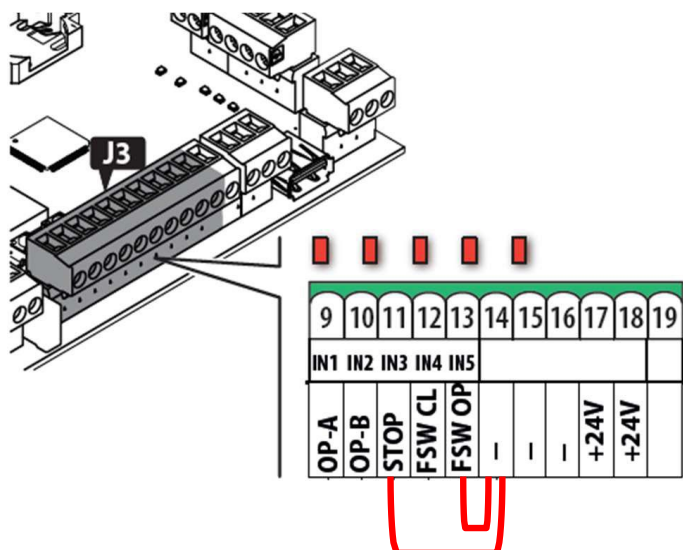
MOTEURS FAAC (Condensateurs à mettre dans le coffret)



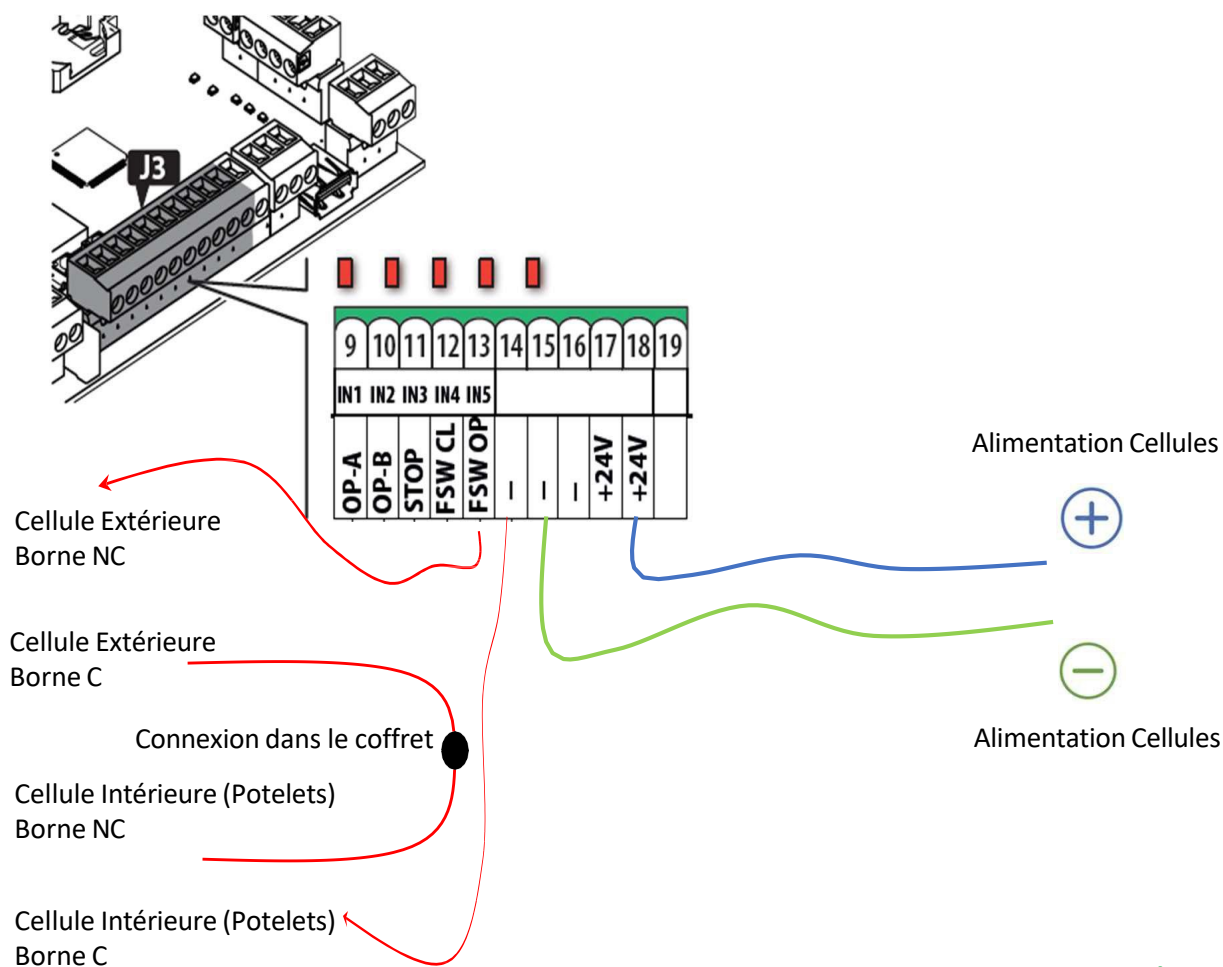
LAMPE CLIGNOTANTE (Attention au branchement dans la lampe)

13 – Raccordement des Sécurités – Cellules

1. Utilisation du Bornier J3.
2. Mise en place des Ponts de Sécurité : STOP (Type Arrêt d'Urgence) + FSW OP (Sécurités Ouverture)

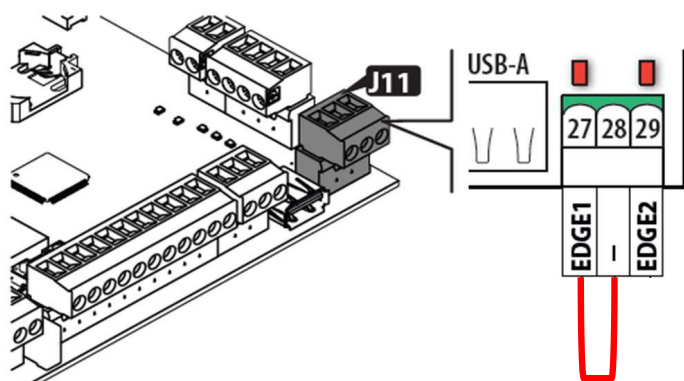


3. Connexions des Cellules de Sécurité

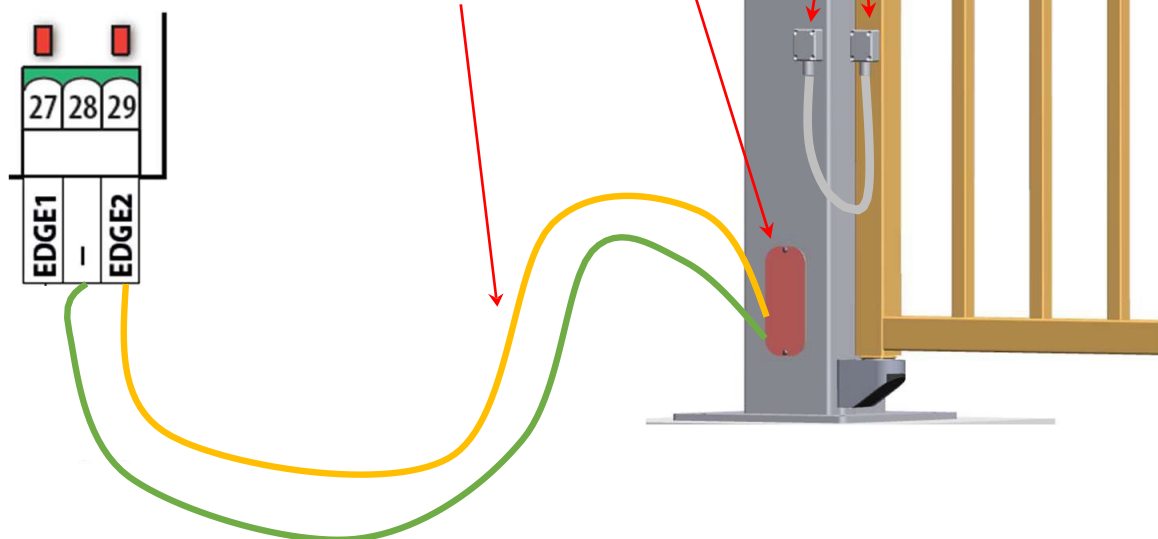


14 – Raccordement des Sécurités – Barre palpeuse

1. Utilisation du Bornier J11
2. Mise en place d'un Pont de Sécurité : EDGE 1 (Barre palpeuse Ouverture – 27 + 28)



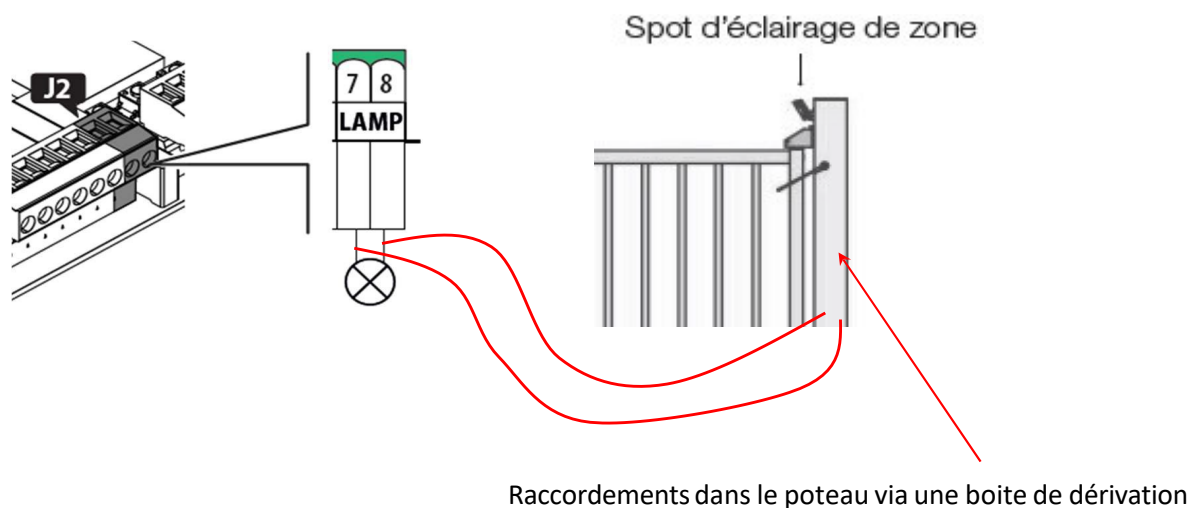
3. Connexion de la barre palpeuse embarquée sur le vantail.
 - Cette barre est déjà raccordée, le fil passe dans le passe fils à fixer
 - Le raccordement se fera ensuite dans le poteau (Boîte de dérivation)
 - La barre est connecté avec 2 fils
 - JAUNE
 - VERT



- A connecter sur les bornes – et EDGE 2 (28 + 29)

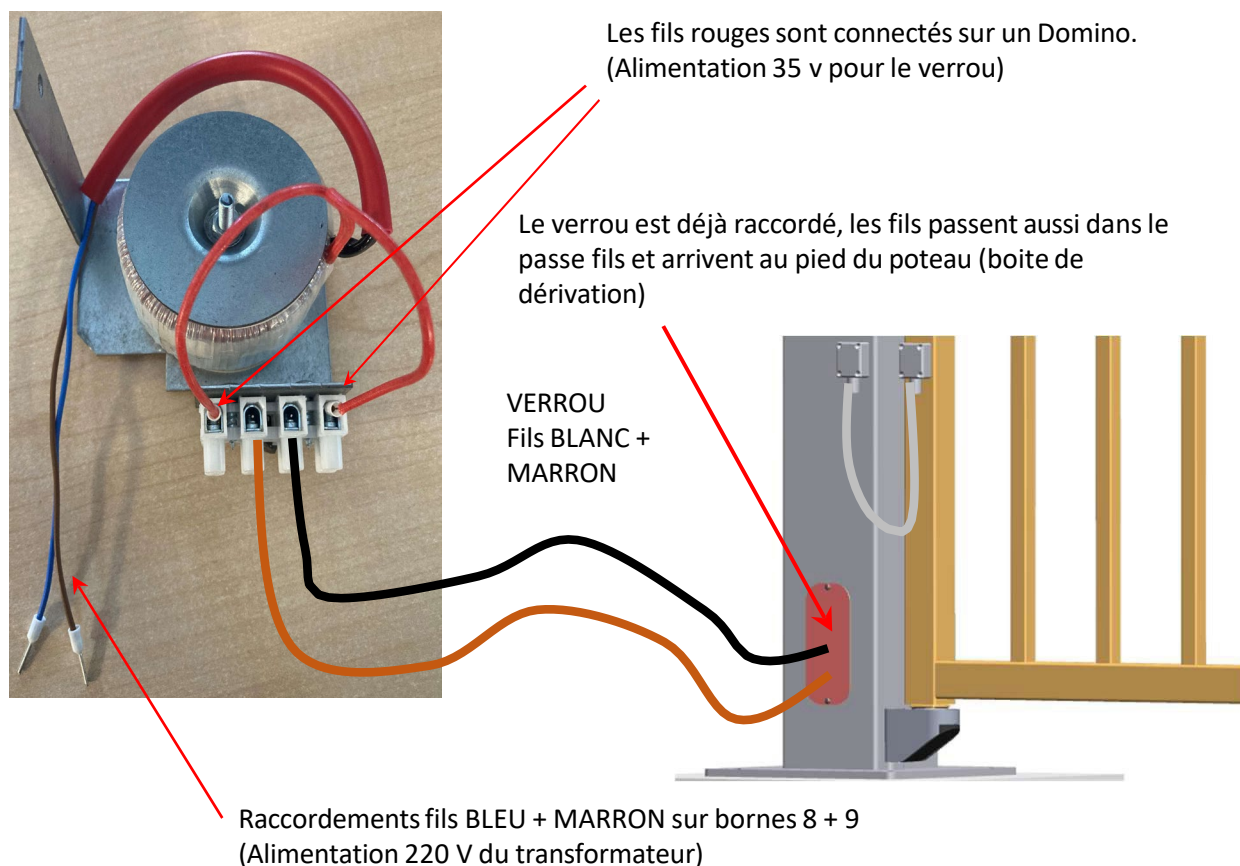
15 – Raccordement Projecteur Led

1. Depuis Juin 2024, le projecteur est en 220 V.
2. Il se connecte donc comme la lampe clignotante : BORNES 7 + 8



16 – Raccordement Verrou

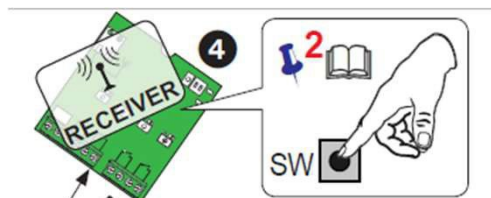
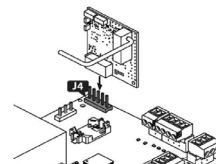
1. La solution la plus simple est la connexion du transformateur sur la sortie LAMPE (8 + 9)
2. Utiliser le transformateur fourni (voir ci-dessous)



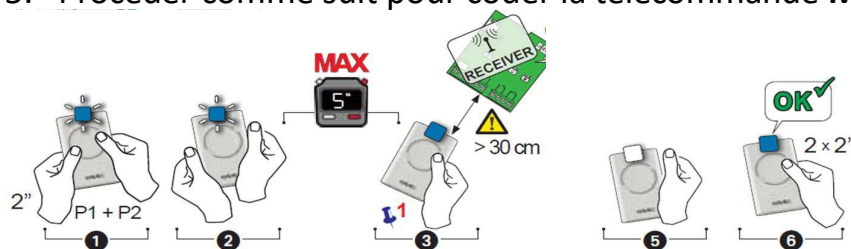
17 – Réglages de la carte + télécommande

- Utiliser la documentation fournie pour les **réglages de la carte**.
 - Apprentissage de la course
=> Utilisation de la télécommande pour arrêter les mouvements
 - Paramétrage du type de fermeture.
 - Réglages des temps.
 - Réglages divers.

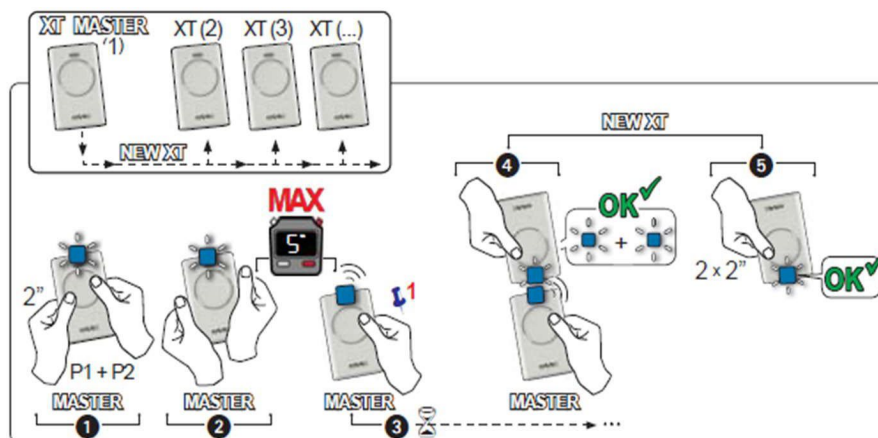
- Télécommandes : pluguer le récepteur radio fourni. →
- Procéder à l'enregistrement d'une seule télécommande puis faire une duplication des télécommandes.
- Appuyer sur La touche SW1 du récepteur



- Procéder comme suit pour coder la télécommande **MASTER**



- Duplication des télécommandes



Votre portail pourra ensuite être utilisé dans les meilleures conditions !

ENTRETIEN ET MAINTENANCE FABRICANT : PORTAIL PIVOTANT INDUSTRIEL – MOTORISE

Instructions de manipulation manuelle

En cas de panne électrique, portail bloqué ou dysfonctionnement : manœuvre manuelle du portail motorisé :

- S'assurer du bon déverrouillage du moteur (voir instruction sur le coffret)
- Manœuvrer le vantail en douceur
- Accompagner le mouvement du vantail, afin de pouvoir le stopper aisément.

Carnet d'entretien

- La société responsable de la maintenance du portail, doit fournir et compléter un carnet d'entretien clairement identifié.
- Ce carnet doit toujours être rangé dans le coffret (présence obligatoire).

Consignes de nettoyage

- Nettoyer 1 à 3 fois par an selon la zone d'exposition à la corrosion
- Utiliser de l'eau additionnée d'un détergent doux non agressif
- Rincer à l'eau claire (jet faible)
- Essuyer à l'aide d'un chiffon doux, notamment les éléments de sécurité

Intervention sur le circuit électrique



Avant toute intervention, couper impérativement l'alimentation du portail à l'aide du disjoncteur (placé en tête d'alimentation ou dans le poteau coffre).

Procéder ensuite à la vérification du serrage des bornes électriques à vis, sur les différents borniers 230 V (alimentation, moteur, variateur, lampes).

INSTRUCTIONS ENTRETIEN ET MAINTENANCE FABRICANT : PORTAIL PIVOTANT INDUSTRIEL – MOTORISÉ

*Une visite d'entretien est à effectuer tous les six (6) mois pour une utilisation classique.
Une visite tous les trois (3) mois en cas d'usage intensif ou d'environnement difficile
par une personne qualifiée.*

Le manque d'entretien peut conduire à un fonctionnement dangereux.

Vérification administrative

- ☐ Relever le numéro de série de l'installation
- ☐ Relever le nombre de cycle (indiqué en fin de fermeture)
- ☐ Vérifier la présence du carnet d'entretien (le compléter) et des différentes notices

Vérification mécanique

- ☐ Fixation des éléments aux massifs bétons (réception, guidage et butée arrière)
- ☐ Rigidité et verticalité du vantail (s'assurer que l'inclinaison latérale est impossible)
- ☐ Serrage des olives de guidages et réglage (2mm de jeu avec le vantail)
- ☐ Contrôler l'état des chariots de roulement
- ☐ Fixation des plats de liaisons
- ☐ Réglage des joues de réception
- ☐ Essai du bon fonctionnement en mode manuel sur toute la course du portail
- ☐ S'assurer de l'absence de bruits anormaux

Vérification automatisme

- ☐ Etat, étanchéité et propreté du coffret électrique – serrage des presse-étoupes
- ☐ Fixation du moteur et réglage (le pignon doit entièrement chevaucher la crémaillère)
- ☐ Réglage des fins de courses (arrêt du portail 5mm avant sa butée mécanique dans les deux sens)
- ☐ Absence de trace d'échauffement sur les composants électriques
- ☐ Fonctionnement des palpeurs
- ☐ Remplacement éventuel des 2 piles AA de l'émetteur radio de la liaison mobile
- ☐ Fonctionnement des cellules de sécurité, nettoyer les capots (intérieur et extérieur)
- ☐ Fonctionnement de l'éclairage de zone et du feu clignotant (préavis de deux secondes avant départ)
- ☐ Fixation de la crémaillère (pas de vis manquante)
- ☐ Réglage de la crémaillère (1mm de jeu entre le pignon et la crémaillère sur toute la course)
- ☐ Essai des organes de commande en mode automatique

DÉCLARATIONS DE PERFORMANCE (DOP)

DECLARATION DES PERFORMANCES N°DOP – 15IPVH/B

1. Code d'identification unique du produit type : **PORTAIL PIVOTANT INDUSTRIEL MOTORISE FAAC 400.**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : **n°de série : N° FAB présent sur l'étiquette produit.**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **portail motorisé prévu pour les zones accessibles aux personnes et permettant l'accès en toute sécurité de marchandises et de véhicules accompagnés ou conduits par des personnes dans des locaux industriels, commerciaux ou résidentiels.**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : **GIRARDOT INDUSTRIE : ZI Les Gouchoux Est - Rue des Frères Lumière - 69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS.**
5. Nom et adresse du contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : **N/A.**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : **système 3.**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : **Conformité avec les exigences de la norme harmonisée EN 13241 applicable.**
8. Cas des produits couverts par une évaluation technique européenne : **N/A.**
9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Effort de fonctionnement	conforme	NF EN 13241-1 : 2003+A 1 : 2011

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 et sont conformes, si le produit est équipé des motorisations précédemment mentionnées dans le rapport n°: BV18-1133C, aux dispositions correspondantes de la :
 - Directive Machines 2006/42/CE
 - Directive Compatibilité Electromagnétique 2004/108/CE
 - Directive Basse Tension 2006/95/CE
11. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **Mathieu BARRACHINA – Directeur**

Date : 17/04/2024

Signature :




DÉCLARATIONS DE PERFORMANCE (DOP)

DECLARATION DES PERFORMANCES N°DOP – 16IPVH8/B

1. Code d'identification unique du produit type : **PORTAIL PIVOTANT INDUSTRIEL MOTORISE FAAC 415L.**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : **n°de série : N° FAB présent sur l'étiquette produit.**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **portail motorisé prévu pour les zones accessibles aux personnes et permettant l'accès en toute sécurité de marchandises et de véhicules accompagnés ou conduits par des personnes dans des locaux industriels, commerciaux ou résidentiels.**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : **GIRARDOT INDUSTRIE : ZI Les Gouchoux Est - Rue des Frères Lumière - 69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS.**
5. Nom et adresse du contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : **N/A.**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : **système 3.**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : **Conformité avec les exigences de la norme harmonisée EN 13241 applicable.**
8. Cas des produits couverts par une évaluation technique européenne : **N/A.**
9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Effort de fonctionnement	conforme	NF EN 13241-1 : 2003+A 1 : 2011

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 et sont conformes, si le produit est équipé des motorisations précédemment mentionnées dans le rapport n°: BV18-1133C, aux dispositions correspondantes de la :
 - Directive Machines 2006/42/CE
 - Directive Compatibilité Electromagnétique 2004/108/CE
 - Directive Basse Tension 2006/95/CE
11. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **Mathieu BARRACHINA – Directeur**

Date : 30/09/2024

Signature :






UNE MARQUE DE



23 rue Tramassac 69005 Lyon

WWW.CLOTEX.FR